

SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET DE SECOURS

AVRIL 2026

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2025

www.sdis-nyon-dole.ch

SDIS
Nyon-Dôle 

merci



AVRIL 2026

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2025



Mesdames, Messieurs, chères lectrices et chers lecteurs

Mot du Président du Comité de direction.

Pour commencer, j'aimerais avoir une pensée pour nos amis valaisans. Les événements de ce début d'année, aussi terribles et dramatiques qu'ils furent, nous rappellent combien nos intervenantes et intervenants sont précieux et peuvent être soumis et confrontés à des situations qu'on ose à peine imaginer.

Le CODIR du SDIS Nyon-Dôle s'associe à toutes les personnes touchées de près ou de loin pour leur transmettre toute notre sympathie.

Comme chaque année, j'aimerais féliciter tous les nouveaux promus et les jubilaires des quatre sites pour leurs nouveaux grades et fonctions, et les remercier pour leurs engagements passés et surtout futurs. Je vous souhaite une bonne suite de carrière au sein des sapeurs-pompiers volontaires.

Bravo à vous toutes et tous.

L'année écoulée marque le 11^{ème} exercice de notre association. Sur le plan politique, il convient de dresser un bilan global de l'organisation du travail, de la gestion budgétaire et de notre mode de fonctionnement.

Sur le plan organisationnel

Le SDIS Nyon-Dôle se distingue par un bilan très positif, soutenu par une organisation bien structurée et bien ancrée avec un fonctionnement sur quatre sites qui a fait ses preuves, une forte implication de ses intervenantes et intervenants, et une capacité opérationnelle flexible et réactive face à des situations d'urgence variées.

Cette année encore, tout a bien fonctionné à 548 reprises. Ce nombre important d'interventions montre une adaptation constante aux besoins du territoire et une contribution active à l'aide interservices du monde des feux bleus.

Sur le plan financier

Le respect des budgets alloués constitue un point particulièrement positif. La gestion rigoureuse des ressources témoigne d'une volonté affirmée de maîtriser les dépenses, tout en garantissant les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service et, surtout, de la sécurité du personnel.

En conclusion

Le bilan est très positif une fois encore. L'organisation du travail, la gestion budgétaire et le respect des règles traduisent une gouvernance responsable, cohérente et engagée au service de l'intérêt général. Ces résultats constituent une base solide pour poursuivre et consolider les actions et missions menées dans une logique d'amélioration continue et d'excellence du service public qu'est le SDIS Nyon-Dôle.

C'est un président heureux qui s'adresse à vous. J'aimerais associer à ces résultats mes collègues du CODIR, le bureau et les membres du Conseil intercommunal représentant nos 18 communes membres et, bien sûr, l'ensemble des membres du SDIS Nyon-Dôle, tous grades ou fonctions confondus, car c'est grâce à vous toutes et tous que ce service fonctionne.

Patrick Barras

1.	COMITÉ DE DIRECTION	5
2.	MOT DU COMMANDANT	7
3.	GÉNÉRALITÉS	8
3.1.	Association de communes	8
3.2.	Effectifs	9
3.3.	Recrutement	10
3.4.	Structure et organigramme (au 1 ^{er} janvier 2026)	11
3.5.	Interventions	13
3.6.	Promotions 2025	16
4.	ADMINISTRATION	17
4.1.	Le fonctionnement administratif du SDIS	17
4.2.	Le personnel	17
4.3.	La gestion des rapports d'interventions	17
4.4.	La comptabilité	17
5.	PRÉVENTION INCENDIE	18
5.1.	Introduction	18
5.2.	Prévention incendie, Police du feu	18
5.3.	Bornes hydrantes (BH)	18
5.4.	Contrôles des bornes hydrantes (BH)	19
5.5.	Gestion des accès aux bâtiments	19
5.6.	Dossiers d'interventions	19
5.7.	Manifestations	19
5.8.	Exercices d'évacuation et cours feu	19
6.	TECHNIQUE	20
6.1.	Le fonctionnement technique du SDIS	20
6.2.	Véhicules	21
6.3.	Matériel	21
6.4.	Casernes et locaux	21
7.	FORMATION	24
7.1.	Organisation de la formation	24
7.2.	Filière de formation	24
7.3.	Spécificités 2025	25
7.4.	Instructeurs Fédéraux	25
7.5.	Ecole de formation 1 (EF1)	25
7.6.	Formation par site	25
7.7.	Cours ECA 2025	27
8.	APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE	30
8.1.	Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	30
8.2.	Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	31
8.3.	Contrôles médicaux	32
8.4.	Matériel PR	32
9.	ORGANES D'INTERVENTION	34
9.1.	Site de Nyon	34
9.2.	Site de St-Cergue	38
9.3.	Site de Genolier	41
9.4.	Site de Bonmont	44
10.	LISTE DES ABRÉVIATIONS	46

1. COMITÉ DE DIRECTION

COMPOSITION

Présidence :	Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence :	Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres :	Jacques Mühlemann, municipal, Signy Carole Morina, municipale, St-Cergue Alain Blumenstein, municipal, Givrins
Secrétaire :	Séverine Clément

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à six reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagés les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE ONZIÈME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

• a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°17/2025	Comptes 2024
Préavis N°18/2025	Remplacement du véhicule Z102
Préavis N°19/2025	Budget 2025

• s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°01/2025	Choix du candidat SPP chargé de planification
Note N°02/2025	Equipement caserne Nyon
Note N°03/2025	Nominations 2026



2.

MOT DU COMMANDANT

Un long fleuve
tranquille ?

Même si nous parcourons aujourd'hui le rapport de gestion et d'activité 2025, je ne peux pas commencer sans revenir sur les premières heures de 2026. La tragédie de Crans-Montana nous a tous profondément dévastés. J'ai une pensée émue, tout d'abord, pour les victimes et leurs familles. Ce drame, que personne ne pensait possible dans notre pays, nous touche par l'ampleur du bilan, par la jeunesse des victimes, et enfin par les nombreux manquements qui ont conduit à cette catastrophe.

J'adresse également une pensée très forte à nos collègues et amis valaisans, qui ont été confrontés à l'horreur dès leur première alarme de l'année. Je salue leur courage et leur abnégation face à cette catastrophe qui a emporté tant de vies et blessé de nombreuses personnes. Aujourd'hui, ces intervenants doivent se reconstruire et tenter de digérer les scènes terribles auxquelles ils ont été exposés. Personne ne devrait jamais avoir à vivre cela.

Pour notre SDIS, l'année 2025 aura été marquée par le renforcement de notre équipe permanente. Un nouveau poste de chargée de planification est venu consolider notre structure et apporter une précieuse redondance dans les tâches administratives, tout en permettant une gestion plus fine et plus efficace de tous les dossiers de planification. C'est Margaux De Artola qui a pris ses fonctions à ce poste le 1er mai dernier.

Avec l'équipe des permanents passée à sept personnes, nous nous croyions partis pour un long fleuve tranquille... Et puis, en plein été, coup de tonnerre : le capitaine David Sanz nous a annoncé son départ du poste de responsable prévention. Son départ laissait un grand vide, compte tenu des compétences et de l'expérience accumulées qu'il fallait préserver. Quel soulagement, dès lors, d'avoir pu trouver en interne un officier répondant à l'ensemble des critères du cahier des charges !

C'est donc le lieutenant Clément De Garrini qui a repris ses fonctions en décembre, avec énergie et brio.

Opérationnellement, 2025 restera une année intense, marquée par une forte augmentation des interventions pour feu et des détections d'incendie.

L'année 2026 s'annonce riche en événements et en changements. Dès ce début d'année, nous allons concrétiser un projet initié il y a plusieurs années : le passage au nouveau système radio numérique DMR, qui remplacera notre ancienne technologie analogique. Meilleure qualité audio, couverture optimisée, géolocalisation d'urgence, écoute passive... autant d'avantages dont nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier au quotidien.

Enfin, cette année de changement de législature sera également marquée par notre traditionnelle quinquennale, qui se déroulera le samedi 20 juin sur la place Perdtemps à Nyon.

Mais rien n'est possible sans vous !

Merci à nos autorités pour leur confiance et leur soutien constant. Merci à nos partenaires pour leur collaboration et leurs dotations précieuses. Et surtout, un immense merci à l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS Nyon-Dôle, sans qui rien ne serait possible.

Avec l'état-major, nous sommes fiers de tout ce qui a été accompli au cours de cette année. La persévérance, les efforts constants en formation, la disponibilité et la réactivité lors des interventions, mais aussi l'esprit d'ouverture et le professionnalisme sont autant de qualités qui font la force et la qualité de notre service.

En y ajoutant des moyens performants, une formation de pointe et une touche d'innovation, nous continuons à garantir le haut niveau de performance de notre SDIS et à assurer la sécurité de tous.



quinquennale.ch
20 juin 2026

3.

3. GÉNÉRALITÉS

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2025.

Composition du Conseil intercommunal :

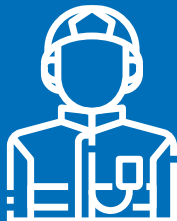
Président : Claude Bosson, Duillier.

Secrétaires : Géraldine Boulenaz jusqu'au 30 juin 2025 puis Aline Elmer.

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Arnex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
	ZUMBACH Didier	Suppléant
Arzier-le Muids	BERGER Denis	Délégué
	ESSELBORN François	Délégué
	GUILLOUD Frédéric	Suppléant
Borex	VUAGNIAUX Jean-Luc	Délégué
	RAMBAUD Arthur	Délégué
	VETSCH Boris	Suppléant
	LUTHI Pascal	Suppléant
Chésereux	LAURENT Yvan	Délégué
	BORY Alexandre	Délégué
Crans	MIDDLETON Robert	Délégué
	HENRIOUX Bernard	Suppléant
Crassier	KAPPLER Christophe	Délégué
	BERLIE Vincent	Délégué
	LEGRAIN Alexandre	Suppléant
	BERNET Pierre	Suppléant
Duillier	BOSSON Claude	Délégué
	BACHELARD Laurent	Suppléante
Eysins	PERTUSIO Mario-Charles	Suppléant
	OLIVIER Jacques	Délégué
	SANCHEZ Raoul	Délégué
Genolier	COLOMBO Pascal	Délégué
	GEISSMANN Geoffrey	Délégué
	DARMON André	Suppléant
Gingins	JOLY Fabien	Délégué
	KILCHENMANN Sandrine	Suppléante
Givrins	DAUPHIN Muriel	Délégué
	PRADERVAND Yves	Délégué
	NARDONE Cédric	Suppléant
Grens	SYFRIG Harnold	Délégué
	BIDAUX Luc	Suppléant
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	GERBER Sylvain	Délégué
	MELLY Yannick	Suppléant
	JOTTI Pierre-Yves	Suppléant
Nyon	RIESEN Olivier	Délégué
	ULDRY Claude	Suppléant
Prangins	DIAKOFF Igor	Délégué
	DORENBOS Peter	Délégué
Signy-Avenex	BENHIMA Salim	Délégué
	BURRI Christel	Suppléante
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GAFNER Adrien	Délégué
Trélex	GIROD Evelina	Déléguée
	RAVENEL Jérôme	Délégué
	SCHLATTER Tania	Suppléante

2026

231



sapeurs-pompiers
26 femmes 205 hommes

119 DPS Nombre
88 DAP d'interventions
24 EF 548

Officiers 56
Sous-officiers 59
Sapeurs 93
Recrues 24



3.2 Effectifs

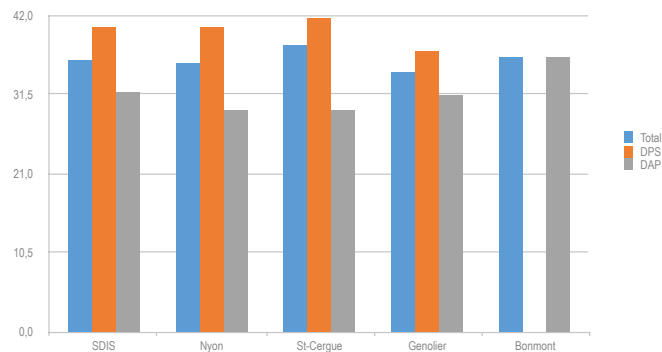
Au 1^{er} janvier 2025, nous étions 226 sapeurs-pompiers.

Au 1^{er} janvier 2026, nous sommes 231 sapeurs-pompiers (205 hommes et 26 femmes) soit :

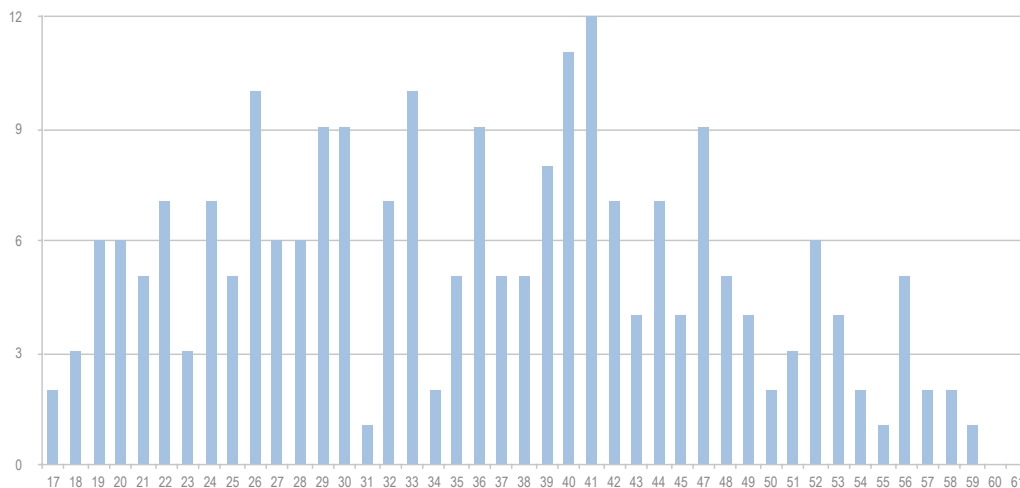
- 119 au détachement de premiers secours (DPS),
- 88 au détachement d'appui (DAP),
- 24 à l'école de formation (EF).

Il est à noter que 11 personnes sont incorporées dans 2 sites différents. 8 personnes sont actives dans 2 SDIS. Nous avons dénombré 20 démissions durant l'année 2025, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de présence.

Moyenne d'âge



Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

Une nouvelle campagne de recrutement cantonale a été mise en place au niveau des cantons latins. Elle explique probablement en partie, le grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire qui se sont présentées à la soirée d'information du 6 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une journée de sélection a été organisée fin novembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 16 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2026.

3.4 Label employeur

Suite au lancement du «label employeur partenaire des sapeurs-pompiers» en 2022 par les établissements cantonaux d'assurance et les fédérations des sapeurs-pompiers des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais, l'ECA a remis en 2025 ledit label à 8 entreprises, entités publiques ou associations supplémentaires employant des sapeurs-pompiers incorporés au sein du SDIS. Selon l'ECA ces entreprises autorisent leurs employés à se libérer pour intervenir en journée sur leurs horaires de travail.

Les 18 récipiendaires du label sont les suivants:

Alpage SA, Nyon	EMS SA, Nyon
Berlie Sàrl, Crassier	Domaine du Truel, Nyon
Commune de Nyon	Pharmacie de Prangins
Commune de Prangins	Timatec Sàrl, Duillier
Devis.ch SA, Nyon	Tourisoft Sàrl, Nyon
Commune de Genolier	Exploitation Agricole
Baumgartner-Bolay Sàrl	
Commune de La Rippe	Groupement forestier La Colline
Groupement forestier de la Dôle	NSTCM – TPN
Nicolas Berlie SA	Widmer Michael

Rejoins-nous!

Le 1^{er} jeudi du mois
de novembre à 19h30

www.sdis-nyon-dole.ch

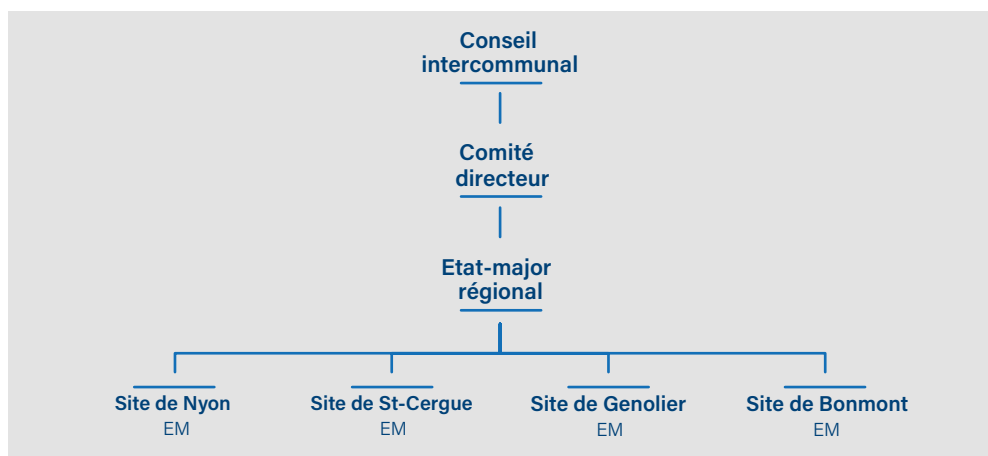


DEVENEZ SAPEUR-POMPIER !
WWW.118-INFO.CH

3.5 Structure et organigramme (au 1^{er} janvier 2026)

Le SDIS est composé :

- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 8 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 11 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 7 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 5 personnes ;

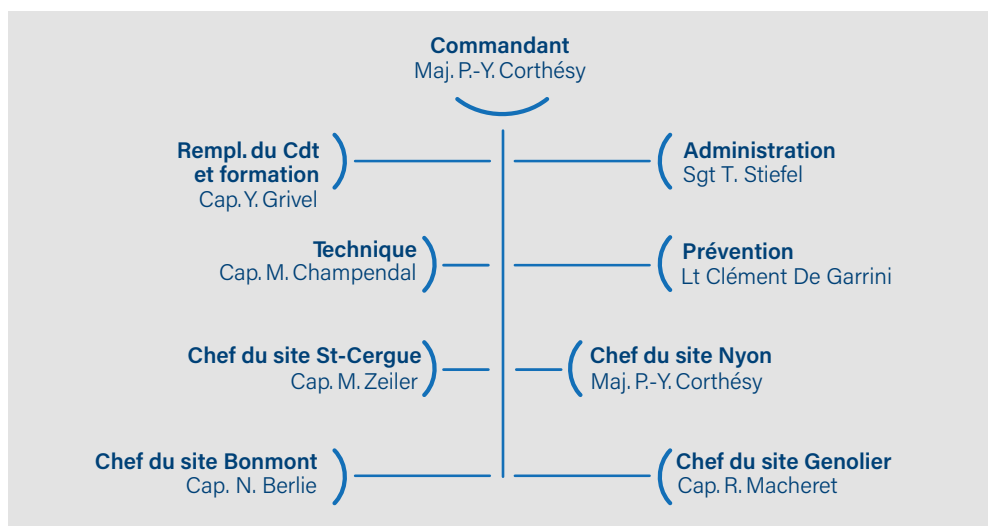


Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1^{er} janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAP Y sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :





548 alarmes
en 2025

3.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 548 fois durant l'année, ce qui représente un total d'environ 5'000 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels

Interventions par site opérationnel

Site de St-Cergue (DPS B)
50 interventions



Site de Bonmont (DAP)
28 interventions



Site de Genolier (DPS A)
27 interventions



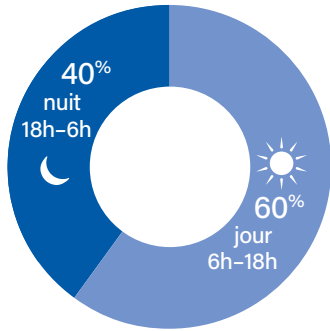
Site de Nyon (DPS G)
468 interventions



Comparatif des interventions 2024 et 2025

Interventions 2025	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2024	2025	différence	2024	2025	différence	2024	2025	différence	2024	2025	différence	2024	2025	différence
Incendies	91	116	25	7	12	5	3	4	1	7	5	-2	96 *	121 *	25
Incendies sur son territoire	50	53	3										55 *	58 *	3
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	13	21	8										13	21	8
Incendies hors du SDIS	28	42	14										28	42	14
Accidents	16	8	-8	0	0		0	0	0				16	8	-8
Accidents de la circulation	11	6	-5										11	6	-5
Accidents de la circulation sur l'autoroute	2	1	-1										2	1	-1
Accidents de personnes	3	1	-2										3	1	-2
Technique	52	58	6	8	7		4	4		4	5		67 *	73 *	6
Divers (odeur, feu ayant existé, fumée, etc)	46	47	1	6	2	-4	3	1	-2	2	0	-2	57 *	49 *	-8
Foudre	1	0	-1				1	0					1 *	0	-1
Prévention ou chute de matériaux	5	11	6										9	24	15
Nid d'insecte	0	0	0										0	0	0
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	49	50	1	8	3	-5	3	3	0	2	4	2	60	60	0
Évacuation sanitaire par échelle automobile	14	4	-10										14	4	-10
Évacuation sanitaire sans moyen aérien	6	9	3	6	0	-6	1	1	0	1	0	-1	14	10	-4
Sauvetage de personne	8	9	1	1	1	0	1	0		1	1	0	9	11	2
Sauvetage personne dans un ascenseur	18	19	1										18	22	4
Sauvetage animal	3	8	5	1	2	1	1	1	0				5	12	7
Partenaire divers réquisition		1	1											1	1
Pollutions par hydrocarbures	109	102	-7	4	6	2	2	2	0				113 *	109 *	-4
Interventions chimiques/bactériologique	7	6	-1										7	6	-1
Inondations	118	44	-74	6	16	10	24	8	-16	9	12	3	159 *	81	-78
Inondations pour causes naturelles	90	12	-78	1	13	12	20	6	-14	4	4	0	118 *	35	-83
Inondations pour causes accidentelles	28	32	4	5	3	-2	4	2	-2	5	8	3	41 *	46	5
Alarmes automatiques	56	84	28	5	6	1	2	6	4	1	1	0	60 *	90 *	30
Divers	3	0	-3										3	0	-3
TOTAL	501	468	-33	38	50	12	38	27	-11	23	28	5	581 *	548 *	-33

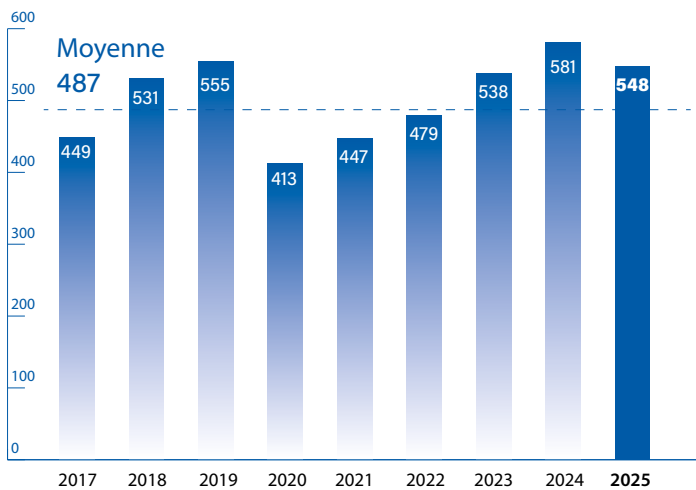
* A noter que certaines interventions nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.



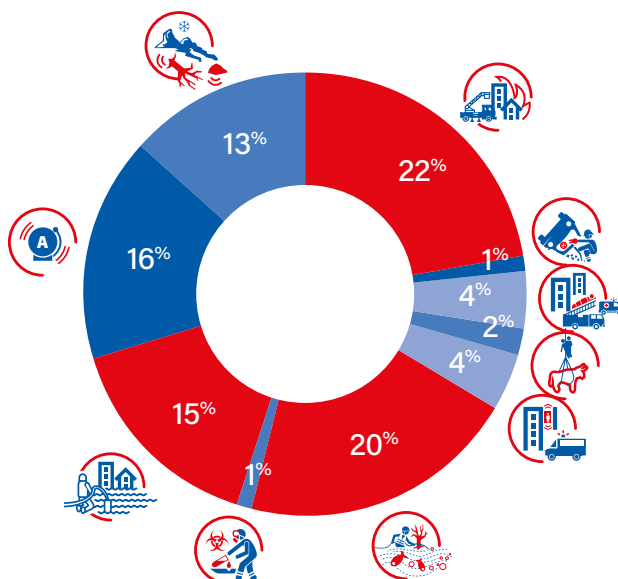
Détails des interventions

La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante :

	2024	2025
- Incendies	96	121
- Accidents de la circulation	16	8
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	42	38
- Ascenseurs	18	22
- Pollutions par hydrocarbures	113	109
- Interventions chimiques / bactériologiques	7	6
- Inondations	159	81
- Alarmes automatiques	60	90
- Techniques & divers	70	73
TOTAL DES INTERVENTIONS	581	548



Au bilan, depuis la création du SDIS en 2014, c'est donc **une année chargée avec 548 interventions**. Une diminution de 33 interventions par rapport à l'année précédente: en 2024, nous avons eu 100 inondations en 24 heures ce qui a passablement influencé le chiffre. La moyenne dans l'histoire du SDIS est à 487 interventions par an.



Ces chiffres ont eu une incidence sur le travail des 7 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 61 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens.

Ceci représente 32% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

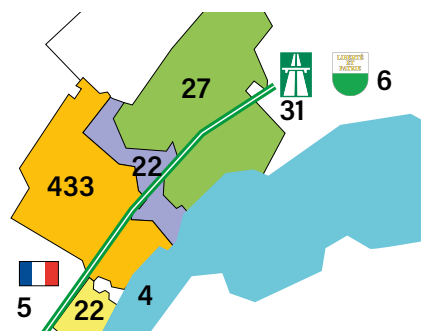
Répartition des lieux d'interventions sur les communes du SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	13
ARNEX	2
BOREX	6
CHESEREX	4
CRANS	7
CRASSIER	7
DUILLIER	7
EYSINS	15
GENOLIER	15

GINGINS	12
GIVRINS	8
GRENS	6
LA RIPPE	9
NYON	216
PRANGINS	29
SIGNY	23
ST-CERGUE LA CURE	39 / 6
TRELEX	9
TOTAL	433

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	31
Secteur du SDIS Terre-Sainte	22
Secteur du SDIS Gland-Serine	22
Secteur du SDIS Etraz-Région	27
Céligny (GE)	2
Divonne (F)	5
Vaud	6
TOTAL	115



3.7 Promotions 2025 (effectives au 1^{er} janvier 2026)

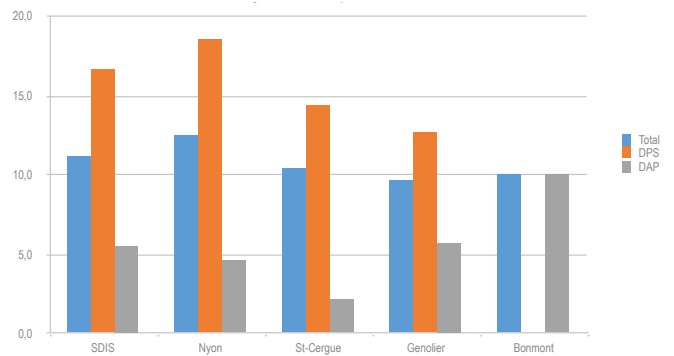
Sur proposition des Etat-Major de site, l'Etat-Major régional a validé les promotions suivantes :

Au grade d'appointé,	Olivier GERBER Thibault HUDOVERNIK Anne-Sophie RAMSAY	Site de Genolier Site de Genolier Site de Genolier
Au grade de caporal,	Morgan BOZZINI Patricia CARVALHO Sébastien HAUSER Yannick BEURET Cédric PASQUAL Nicolas MACHERET	Site de Nyon Expérience (dans leur xème année) Site de Nyon Site de Nyon Site de St-Cergue Site de St-Cergue Site de Genolier
Au grade de sergent,	Jérémy CHAMBAZ David LUGINBUHL Joël PEREY Eric SAUGY Tania SCHLATTER Guillaume BARRAS	Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon Site de St-Cergue Site de Genolier Site de Bonmont

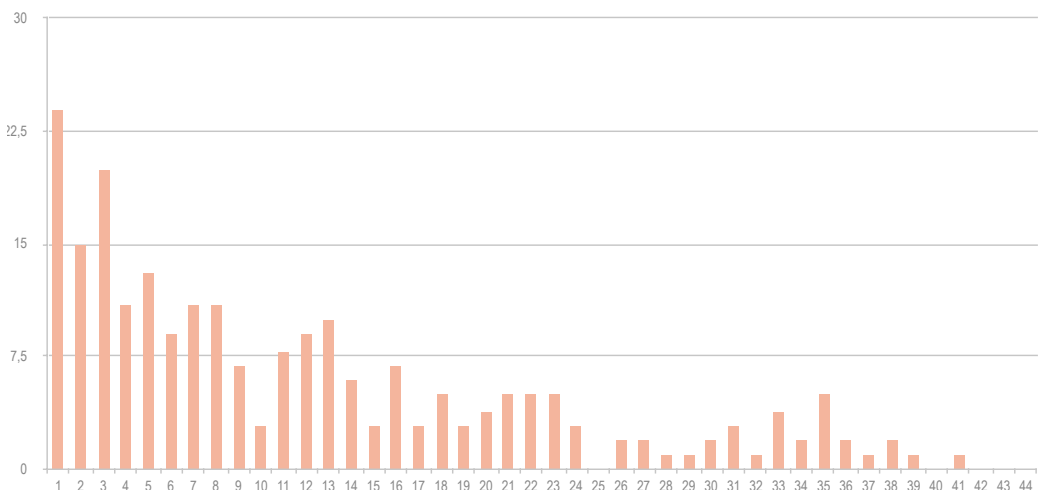
Le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etat-Major de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Julien MONNIER Simon GAY	Site de Nyon Site de Nyon
Au grade de premier-lieutenant,	Jonathan WAFELLMAN François BRUN Jean-Christian DELESSERT Alexandre BERLIE	Site de Nyon Site de St-Cergue Site de Bonmont Site de Bonmont
Nouvelles fonctions,	Cap. Alexandre NICOD (avec la fonction d'officier EM à Nyon) Lt Clément DE GARRINI (avec la fonction d'officier EM Région SPP et EM Nyon comme CI-DIR)	Site de Nyon Site de Nyon

Moyenne d'expérience



Vue d'ensemble des années d'expérience



4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Ce dicastère névralgique a été scindé en deux l'année dernière avec la création du poste de chargé de planification.

Chargée de planification (Tout ce qui est anticipé / organisé en amont)

- Planification ProSDIS + gardes week-end
- Formations (déplacements, cours cantonaux, réservations salles, APR, excuses/échanges)
- Événements/manifestations (inscriptions, coordinations, recherches personnel, visites casernes)
- PROV (contrôles médicaux/tests performances)
- Communication (site, réseaux sociaux, newsletters, revues presse)
- Miliciens (entrées/transferts/départs)
- Prévention (aide ponctuelle)
- Divers (autorisations exercices, analyses/rapports ponctuels, création contenus didactiques)

Responsable administratif (Tout ce qui est post-activité / exécution / clôture)

- Saisie/contrôle heures (interventions, formations, manifestations, dicastères)
 - Rapports interventions (saisie RIN → validation ECADIS → export PDF)
 - Finances/indemnités (paiement soldes/traitements + charges/impôt source, factures fournisseurs, facturation communes/prestations, contrôle paiements ECA/DGE, caisse secrétariat)
 - Subsistance (cafeteria, pauses/agapes exercices/séances)
 - Secrétariat courant (courrier/emails, OJ/PV séances, directives/checklists/procédures)
 - Autres (amendes radar, déclarations assurances)
- Les activités de réception sont communes, enfin une redondance est planifiée ainsi qu'un appui aux autres dicastères.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS. Un programme de gestion du personnel Tipee a été acquis afin de gérer les heures du personnel permanent.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclage. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.



5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés, et des codes d'immeubles garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de protection incendie liés à la police des constructions ;
- la consultation lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie, les accès pour véhicules d'urgences et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- la consultation par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes, via l'OI local ;
- la consultation concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA et la CSSP ;
- les formations prévention incendie pour certains services de la ville de Nyon ;
- l'appui à l'organisation des exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEA1 2015. Plus particulièrement sur les démarches nécessaires en cas de mises à l'enquête et sur les prérogatives liées à l'intervention. Il aide et informe sporadiquement les communes du SDIS sur les normes de protection incendie. L'interlocuteur principal et officiel en termes de Police du feu reste l'ECA.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour la ville de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service du territoire de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2024. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon. Il participe au processus de renouvellement des licences pour les établissements publics en contrôlant la conformité de la sécurité incendie. Depuis 2020, sur mandat de la DGE, il contrôle les garages et carrosseries lors de l'attribution ou le renouvellement des plaques de garage. Ce contrôle périodique permet de garantir un seuil de sécurité minimum pour ces bâtiments à dangers particuliers.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour tout conseils dans ce domaine. Il est consulté concernant le respect de la Directive sur les accès pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours assurer un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers, pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).

L'utilisation du système de gestion des contrôles « Inventsys » a prouvé son efficacité. Les sapeurs-pompiers du groupe d'entretien des BH l'utilisent systématiquement et en ont prouvé l'utilité. Ce système permet un échange d'information et un meilleur suivi entre SDIS et services industriels. En cas de défaut important sur une BH, un ticket à destination des SI est rédigé par le responsable prévention. Ceci assure une réparation rapide de la part des distributeurs des réseaux et ainsi participe activement à un niveau de protection incendie de qualité.



5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

Site de Nyon : 821 BH ont été contrôlées sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Duillier, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui a représenté 18 soirées et samedis matins, soit 419 heures.

Site de St-Cergue : L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.

Site de Genolier : Le contrôle s'est effectués en 2 soirées, c'est précisément 228 bornes hydrantes, réparties sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex qui furent contrôlées, soit 68 heures.

Site de Bonmont : Pour les communes d'Arnex, de Borex, de Chéserex et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé 793 BH. Quelques 97 heures et une dizaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle.

Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE. Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé et il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail Cartolacôte qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. La régionalisation du Géoportail a permis de mettre en commun certaines données comme les clés et codes d'immeubles avec les SDIS de Gland-Serine et de Terre-Sainte. Une couche commune avec la PNR et CSU Nyon affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont également répertoriés dans le Géoportail Cartolacôte.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2025 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches, mamans de jour, ainsi que dans 21 écoles.

Il est à noter qu'à fin 2025, la quasi-totalité du personnel des UAPE de la ville de Nyon a été sensibilisé au risque incendie et à l'évacuation de leur établissement. Le reste de ces formations seront données début 2026.

6.

TECHNIQUE

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

Technique et logistique.

6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (<3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (49%) ou financés par l'association intercommunale (51%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGRS		REMORQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	5	2	14	21	1	1
ST-CERGUE	1	2	3	0	3	2		
GENOLIER	1	1	2	0	3	4		
BONMONT	0	0	2	1	4	3		
TOTAL	9	11	12	3	24	30	1	1

6.2.1 Acquisitions

En novembre nous avons immatriculé un nouveau véhicule de chef d'intervention, de marque Skoda, acheté en 2025 après l'avoir équipé, ce en remplacement d'un véhicule de marque Ford acheté lui en 2011.

6.2.2 Dotation par l'ECA

Au début du mois d'avril, nous avons reçu de l'ECA une nouvelle motopompe de marque Ziegler, pour le site de St-Cergue.

6.2.3 Modifications de véhicules

Il a été effectué quelques modifications de l'agencement de différents véhicules suite à l'achat ou à la livraison de différents matériels par l'ECA.

6.2.4 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru 88'976 km soit :

Site de Nyon : 68'848 km
Site de St-Cergue : 7'716 km
Site de Genolier : 2'821 km
Site de Bonmont : 1'596 km

Cela a nécessité la consommation de 17'200 litres de carburant.

6.3 Matériel

Le SDIS Nyon-Dôle a notamment acquis le matériel suivant :

- diverses pièces d'habillement pour le SDIS.
- 4 détecteurs monogaz monoxyde de carbone (CO) pour équiper les chefs d'interventions des site de Nyon et Genolier.

Nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 5 locaux dont 1 est utilisé uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :

Site de Nyon 4'162 m²
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier) 500 m²
Site de Genolier 400 m²
Site de Bonmont (Chésereux) 350 m²



Formation :

planifier,
organiser,

7.

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à deux reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- Chaque site garde son staff de formateurs.
- Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2025 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :	Cap. Yannick Grivel (permanent)
Site de St-Cergue :	Plt Olivier Mathez
Site de Genolier :	Lt Geoffrey Geissmann
Site de Bonmont :	Lt Alexandre Berlie
Ecole de formation 1 :	Plt Robin Baumgartner
Protection respiratoire (PROV) :	Lt Julien Crettaz

7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.

7.3 Spécificités 2025

Durant cette année, le but au niveau de la formation a été de se remettre en question en revoyant certains concepts de planification mis en place depuis plusieurs années. Nous avons en effet souhaité répondre toujours davantage aux besoins des membres du SDIS en étant flexible par rapport aux possibilités et contraintes de chacun, notamment l'organisation de cours à des horaires variables.

De plus, pour le site de Nyon, des modules volontaires ont été mis sur pied, tant pour le Détachement de premiers secours que celui d'appui, où chaque personne peut choisir les thèmes qu'elle souhaite et estime nécessaire de travailler. A noter que, comme en 2024, les participants se sont inscrits à davantage de modules que le minimum exigé, ce qui confirme l'intérêt et la volonté de chacun de se former. Outre ces modules volontaires, les exercices usuels et par spécialités ont été mis sur pied et ont traités notamment du travail en terrain malplat, du pionnier, des éléments naturels, des feux de forêts ou encore de la mousse et du forçement. Par ailleurs, le suivi de la pratique dans différentes compétences (chauffeurs, nacelliers, opérateurs, etc.) a été revu et amélioré.

Suite au succès de ce dernier en 2024, un exercice haute-fidélité a à nouveau été mis sur pied en collaboration avec le Centre de secours et d'urgence de Nyon, le SMUR et la Police Nyon Région. Le but de ce dernier est de pratiquer, durant une journée complète, différentes interventions par groupe. Avec des thématiques variées - telles qu'un feu d'atelier, une alarme automatique ou encore une pollution en rivière - ce format a permis à chacun de sortir de sa zone de confort, de travailler de manière réaliste ces scénarios tout en collaborant avec nos partenaires et en passant une journée riche avec les autres membres du DPS. J'en profite pour remercier infiniment nos partenaires feux bleus pour leur participation à cette intense journée de formation et leur collaboration tout au long de l'année.

Sur les différents sites, des exercices dynamiques et adaptés aux missions de chacun ont été préparés. Il est à relever que chaque site veille à trouver, à chaque fois, des thèmes et façons dynamiques de proposer les formations afin que ces exercices permettent, outre le développement des compétences, de prendre du plaisir et de passer un moment convivial. En fin d'année, la nouvelle technologie radio DMR a été introduite pour l'ensemble des sites.

7.4 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur 1	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	Protection respiratoire
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Grivel	Nyon	■	■	■	■	■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■	■	
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				
Lt. Julien Crettaz	Nyon	■				■
Lt. Benoit Dorenbos	Nyon	■				■
Lt. Clément De Garrini	Nyon	■				

Effectué dans l'année ■

7.5 Ecole de formation 1 (EF1)

L'école de formation 1, composée des recrues du SDIS Nyon-Dôle, du SDIS Gland-Serine et du SDIS Terre-Sainte, ont suivi ensemble le programme de formation de base mis sur pied pour eux. En 2025, 33 recrues ont effectué et terminé cette formation, dont 15 provenant du SDIS Nyon-Dôle. Après cette formation de 29 heures, réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

L'école de formation est sous la responsabilité du Plt Robin Baumgartner, aidé d'une quarantaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 448 heures de formation suivie en interne pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle (sans les heures des formateurs ni le cours cantonal FB01).

7.6 Formation par site

Site	DPS	DAP	EF1	Total
Nyon	7'234 h	1'190h h	328 h	8'753 h
St-Cergue	899 h	167 h	30 h	1'625 h
Genolier	1'167 h	58 h	20 h	1'223 h
Bonmont	-	450 h	60 h	510 h

Total SDIS : 11'549 h

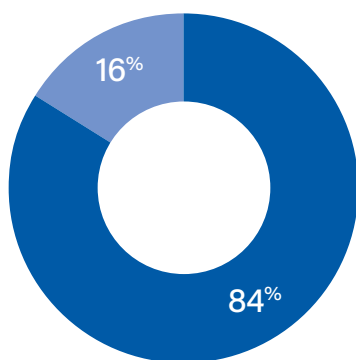
297 cours
cantonaux,
461 jours.



7.7 Cours ECA 2025

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2025 s'élève à 282 cours suivis pour un total de 428 jours (hors FOAD seules).

Code	type cours Intitulé	Durée (jour)	Participants par site						Total	
			Nyon	St-Cergue	Genèlier	Bornmont	Gland Terre Sainte	Personnes	Jours	
AD12	Travaux administratifs SDIS	1	1	0	0	0	0	1	1	
AD31	Référent ProSDIS	3	1	0	0	0	0	1	3	
AD34	Recyclage référent ProSDIS	0,5	2	0	0	0	0	2	1	
AD35	PCA ProSDIS	1	4	0	0	0	0	4	4	
EX01	Hydraulique - Base	2	7	3	2	5	0	17	34	
EX03	Hydraulique - Tonne-pompe	1	5	1	0	0	0	6	6	
EX04	Hydraulique - Planification et engagement	1	2	3	0	1	0	6	6	
FB01	Formation de base recrues	2	11	2	1	2	0	16	32	
FF22	Centre spécialisé FDF2	2,5	5	2	1	0	0	8	20	
FM01	Formateur maison de feu	1	1	0	0	0	0	1	1	
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0,5	1	0	0	0	0	1	1	
FR01	Formation routière - Théorie permis C1	2	1	0	1	0	0	2	4	
FR02	Formateur de conduite	5	1	1	0	0	0	2	10	
FR03	Formation spécifique SP conduite PL	1	6	0	0	0	0	6	6	
MO01	Maintien de l'ordre	1	6	0	0	0	0	6	6	
OP01	Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe	1	3	1	1	0	1	6	6	
OP10	Opérateur VPC	2	8	0	0	0	0	8	16	
OP11	Chef VPC	2	7	0	0	0	0	7	14	
PN05	Cours chimique - Chef d'intervention	4	3	0	0	0	0	3	12	
PN06	Protection - Formation barrages	1	5	0	0	0	0	5	5	
PR01	Engagement porteur APR - Base 1	3	3	0	0	0	5	8	24	
PR02	Engagement porteur APR - Base 2	3	3	5	2	0	4	14	42	
PR03	Engagement porteur APR - Perfectionnement	1	5	1	2	0	5	13	13	
PR15	Protection respiratoire - Préposé	2	0	1	2	0	0	3	6	
PR19	Protection respiratoire - Recyclage préposé	1	2	0	1	0	0	3	3	
RT31	Référent transmissions base	1	2	0	0	0	0	2	2	
SA10	Répondant sécurité antichute	2	3	0	0	0	0	3	6	
SN03	Pionnier/désincarcération - Base	2	3	0	0	0	0	3	6	
SN05	BLS/AED	0,5	4	0	5	0	0	9	5	
SN06	Pionnier/désincarcération - Chef pionnier	2	2	0	0	0	0	2	4	
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1	6	3	0	0	0	9	9	
SN55	Recyclage BLS/AED	0,5	4	0	7	0	0	11	6	
SN63	Secouriste IAS 1	2	0	0	2	0	0	2	4	
SO01	Chef de groupe	3	3	3	1	2	0	9	27	
SP03	Ventilation - Base	1	4	4	0	0	0	8	8	
SP04	Module mousse	1	3	1	0	0	0	4	4	
SP07	Planification et engagement mousse	1	1	0	0	0	0	1	1	
SP08	Préservation des preuves	1	1	0	0	0	0	1	1	
SP12	Route (Partie 1) IFA	2	4	0	0	0	0	4	8	
SP13	Feux de cheminées	0,5	1	1	2	0	0	4	2	
SP14	Route (Partie 2) IFA	1	2	0	0	0	0	2	2	
SP17	Rail base IFA	2	4	0	0	0	0	4	8	
SP19	Ventilation opérationnelle	1	2	0	0	0	0	2	2	
SP23	Répétition route IFA	1	4	0	0	0	0	4	4	
SP24	Conduite rail IFA	1	2	0	0	0	0	2	2	
SP27	Rail - Répétition IFA	1	2	0	0	0	0	2	2	
SP56	Installations techniques bâtiments	1	9	0	1	1	0	11	11	
SP60	Répondant SDIS Forcement	0,5	2	0	0	0	0	2	1	
SP80	Répondant - thème formation cantonal	0,5	10	3	1	0	0	14	7	
TA11	Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe	2	5	1	1	1	0	8	16	
TA12	Conduite d'intervention - Chef d'intervention	3	5	2	1	0	0	8	24	
Cours divers										
CD02	Rapport administratif des commandants	0,5	3	0	0	0	0	3	2	
CD03	Journée technique des commandants	1	2	0	0	0	0	2	2	
CF00	Phase I Sélection instructeurs	0,5	1	0	0	0	0	1	1	
CFGE	Cours fédéral conduite lors d'événements majeurs	5	1	0	0	0	0	1	5	
DS01	Journée technique des DPS	1	2	1	1	0	0	4	4	
SP31	Journée technique responsables matériel	0,5	1	0	0	0	0	1	1	
SP32	Responsable matériel	0,5	2	0	0	0	0	2	1	
Total			193	41	36	12	15	297	461	



■ Présents
■ Excusés
■ Absents
0%

A noter que différents cours cantonaux ont été organisés à Nyon, tels que le cours de formation de base (FB01), ainsi que la théorie PL (FR01) et des cours de ventilation opérationnelle (SP19).



Protection respiratoire.

8.

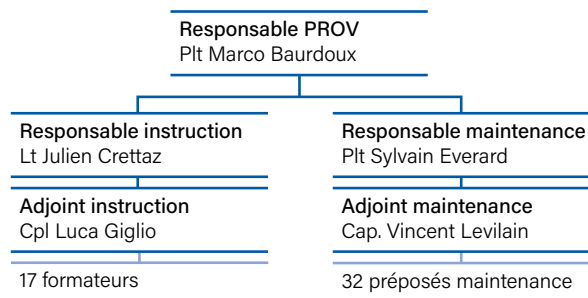


8.1 FONCTIONNEMENT de la protection respiratoire ouest vaudois



8.1.1 Organisation 2025

Composé de 130 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



(au 1^{er} janvier 2026)

8.1.2 Effectifs 2025

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	50 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	11 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	17 porteurs
SDIS Gland-Serine		29 porteurs
SDIS Terre-Sainte		23 porteurs
TOTAL		130 porteurs



8.2 FORMATION

de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 3'084 heures.

Exercice APR 1 : Pour 100% de l'effectif, sur 5 soirées avec 2 groupes par soir (2h/cours)
Travail sur la ventilation offensive et le gestion de la réserve de tuyaux.

Exercice APR 2 : Pour le 100% de l'effectif
Chaque site organise son exercice selon ses besoins.

Exercice APR 3 : Pour le 100% de l'effectif, sur 5 soirées (3h/cours)
Les sujets suivants ont été formés : actions opérationnelles, caméra thermique et évaluations des dangers.

Test physique : Pour le 100 % de l'effectif.
Les porteurs ont effectué soit un test vélo ou course à pied (12 min.)

Parcours Vich : Pour ~ 50 % de l'effectif
Les porteurs effectuent sur inscription volontaire, un parcours spécifique travaillant la communication et le remontée d'informations sous conditions particulières.

Exercice SSLIA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre
Sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport. Travail des porteurs dans le caisson d'observation et le caisson d'attaque.

Exercice RAMA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre au Centre de formation de la RAMA à Montheron.
Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu.
Engagement sur divers feux. Des officiers non porteurs ont fonctionné comme CI.

Nouvelle école de formation APR :

10 nouveaux porteurs.

Cette école de formation APR débute par un test physique (course de 12') puis se suit par 4 modules de formation sur la première année. En deuxième année, les nouveaux porteurs poursuivent leur formation par 2 modules complémentaires avant de terminer leur EF APR par des tests pratiques. 260 heures ont ainsi été nécessaires pour la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.



8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 49 personnes ont suivi 96 jours de formation.

	Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01	Formation de base 1	3 jours	8	24
PR02	Formation de base 2	3 jours	14	42
PR03	Perfectionnement APR	1 jour	13	13
PR06	Chef de piste	1 jour	-	-
PR14	Formateur cantonal	4 jours	2	8
PR15	Préposé à l'entretien ARI	2 jours	3	6
PR19	Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	3	3
FM01	Formateur maison de feu	1 jour	1	1
FR02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	1	0.5
OP01	Conduite coordonnée d'un groupe	1 jour	6	6

8.3 Contrôles médicaux

42 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 265 heures de la part des personnes chargées de l'assurer.

8.5 Piste et appartement APR

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

8.6 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Mézière début mai, les 2 équipes de la PROV engagées ont obtenu les résultats suivants :

- L'équipe PROV 1 a remporté la 3^{ème} place avec la mention bien et les félicitations du jury
- L'équipe PROV 2 a quant à elle décroché la 1^{ère} place avec la mention très-bien.

9. Organes d'intervention.



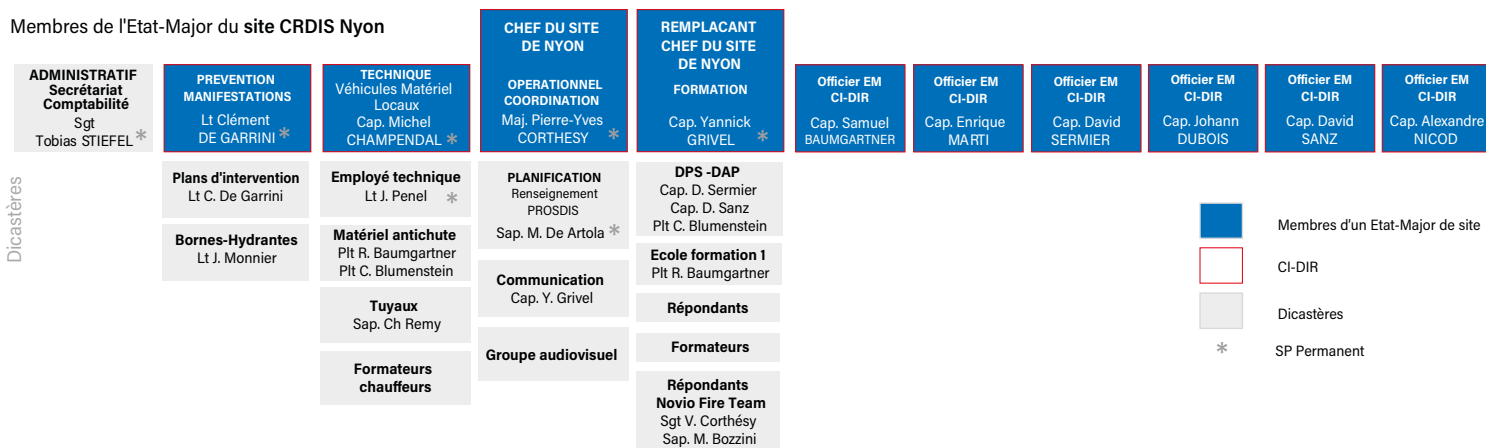
9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2026)

Membres de l'Etat-Major du site CRDIS Nyon




9.1.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2025 :	126
Effectif au 1 ^{er} janvier 2026 :	132

13 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 8 démissions durant l'année: principalement pour des raisons de déménagement dans une autre région, mais également pour embrasser une carrière professionnelle, par limite d'âge, ou par manque de motivation ou d'assiduité. A noter l'arrivée d'une personne provenant d'un autre SDIS du canton.

NYON 2026

132





sapeurs-pompiers

9 femmes 117 hommes

Nombre
d'interventions
468

Officiers	34
Sous-officiers	40
Sapeurs	47
Recrues	11

9.1.4 Exercices

Durant cette année, le but au niveau de la formation a été de continuer à développer les compétences de chacun tout en s'adaptant aux disponibilités et contraintes des intervenants. Le suivi de la pratique dans différentes compétences (chauffeurs, nacelliers, opérateurs, etc.) a été revu et amélioré. Le suivi de nos formateurs a également été optimisé afin de continuellement améliorer notre niveau de formation. De manière générale, le concept mis en place ces dernières années a été reconduit, à savoir :

- Des modules volontaires, tant pour le DPS que le DAP, où chaque personne peut choisir les thèmes qu'elle souhaite et estime nécessaire de travailler.
- Un exercice haute-fidélité, en collaboration avec le CSU, le SMUR et la PNR afin de pratiquer, durant une journée complète, différentes interventions par groupe. Ce format a permis à chacun de sortir de sa zone de confort, de travailler de manière réaliste 5 scénarios tout en collaborant avec nos partenaires et en passant une journée riche avec les autres membres du DPS.

Durant l'année, au niveau du DPS, les thèmes suivants ont notamment été traités :

- Différents petits chantiers sur les nœuds, le tire-fort, le rôle et les gestes d'un aide-chauffeur ou encore les spanset ;
- Du travail en terrain malplat comprenant l'utilisation du matériel, l'assurage d'un véhicule ou encore la mise en place d'une ligne de vie ;
- Des chantiers pionniers sur l'ouverture de porte, la stabilisation d'un véhicule et le relevage du tableau de bord ;
- L'introduction de la nouvelle technologie DMR sur nos différentes radios effectuées pour l'ensemble du SDIS en fin d'année ;
- Des modules volontaires sur les éléments naturels, sur la remorque et technique mousse, ainsi que le forçement, les ascenseurs et l'étagage d'urgence ;
- Cinq interventions lors de la journée haute-fidélité (feu d'atelier, alarme automatique, désincarcération, pollution en rivière et phases 1-2 ABC).

Exercices du DAP :

Pour le DAP, il a notamment été traité : les nœuds, les gestes et le rôle de l'aide-chauffeur, ainsi que l'introduction des techniques Feux de forêts et l'éclairage. Les deux modules volontaires ont quant à eux eu pour sujet les bases pionnier et ABC. L'année s'est terminée par différents chantiers sous forme de challenge par petits groupes en tant que chefs de groupe.

Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une deuxième année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

Formation des cadres, chauffeurs et divers :

Différentes formations spécifiques ont également eu lieu pendant l'année :

- La formation continue des officiers et des sous-officiers (une visite des spécificités du site d'Haleon, ainsi que de la tactique sur différents emplacements, la création de croquis et le placement de véhicules).
- La formation continue des chauffeurs et autres spécialisations. A noter 3 modules de formations spécifiques pour les nouveaux CI de la région et des modules spécifiques pour les chauffeurs du TP 9000 et pilotes bateau.
- Différentes thématiques ont également été traitées durant les garde de week-end dont l'introduction des techniques Feux de forêts en lien avec le concept intercantonal mis en place par l'ECA.
- L'école de formation 2 composé des sapeurs-pompiers du site de Nyon ont suivi la formation complémentaire traitant principalement des spécialités du centre régional, comme la désincarcération, le DCH, le chimique et la ventilation.
- Les modules techniques pour les membres du site de Nyon participants aux gardes de week-end ont également été organisés afin d'avoir une filière de formation complète introduisant la matière de base sur 4 ans.
- L'école de formation 1, composée des 3 SDIS ont suivi ensemble le programme de formation de base mis sur pied pour eux.
- A noter qu'un exercice a été mis sur pied pour les officiers de garde week-end, ainsi qu'un second pour les CI-DIR.

Pour le staff de l'instruction, cela représente une centaine de soirées ou matinées consacrées à la formation continue des intervenants, et ceci sans tenir compte des 800h de préparation des différents exercices effectuées par des volontaires (hors travail de préparation et planification réalisé par des SP permanents). On peut également relever la présence aux exercices avec des taux de présences excellents de plus de 87.5% de présence sur 3'212 convocations. A noter que 21 personnes ont été présents à 100% des exercices auxquels ils ont été convoqué. Au total, on comptabiliser 8'900 heures de formation pour le site de Nyon cette année représentant une moyenne de 71h par personne.

Cours cantonaux et fédéraux :

Au niveau des cours cantonaux, 228 cours ont été inscrits pour le site de Nyon. Il en ressort que 85% de ces derniers ont été suivis, correspondant à 289 jours de cours.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2026 :

- 54 porteurs d'appareils respiratoires ;
- 37 porteurs de tenue lourde ABC ;
- 52 chauffeurs poids lourds ;
- 39 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- 18 pilotes bateau ;
- 39 opérateurs VPC, et 15 chef VPC ;
- 8'900 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 1'038 heures d'école de conduite.
- 69'000 km parcourus avec 14'500 litres de carburant

9.1.5 Manifestations

Manifestations communales. Les manifestations du 1^{er} août ont pu se dérouler sur plusieurs communes de notre secteur.

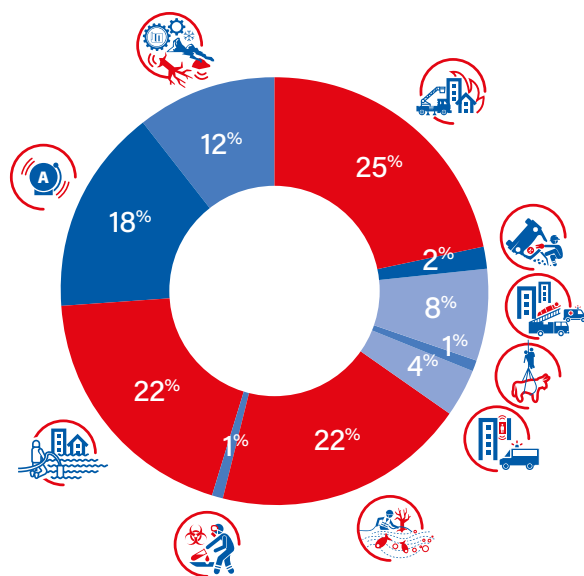
Manifestations privées. Paléo : la 48^e édition s'est déroulée du mardi 22 au dimanche 27 juillet. Cette prestation représente 1850 heures assurées par 91 personnes prévenants des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulées par les SDIS Gland-Serine et Terre-Sainte. Le traditionnel feu d'artifice a cette année été remplacé par un spectacle de 1200 drones (dont 900 avec pyrotechnie embarqué) nécessitant un dispositif feu. Le Caribana Festival à Crans a nécessité un dispositif hydraulique mis en place.

De nombreuses séances de coordination ont eu lieu avec le service des Sports, Manifestations et Maintenance pour diverses manifestations ou marchés Nyonnais.

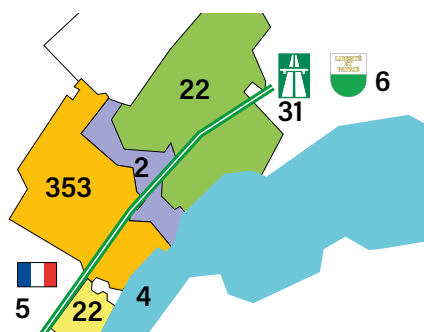
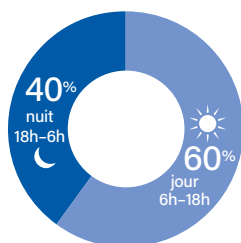
9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2025 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 468 reprises, réparties comme suit :

Feux	116
Sauvetages	50
Accidents / désincarcérations	8
Inondations	44
Pollutions	102
Chimiques / bactériologiques	6
Alarmes automatiques	84
Techniques & diverses	58



60% d'intervention en journée, pour 40% la nuit



Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	353
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	22
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	22
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	27
Sur l'autoroute	31
Céligny (GE)	2
Divonne (F)	5
Vaud	6

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Mézière début mai, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants:

- 1ère place, mention très-bien, félicitations du jury dans la catégorie Désincarcération;
- 2e place dans la catégorie Combiné ;
- 2e place ex aequo dans la catégorie phases 1 & 2 ABC ;
- 2e place dans la catégorie Motopompe pour une équipe commune Nyon / Bonmont ;

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2025

- Feu d'appartement avec sauvetage d'animaux à Nyon le 7 janvier
- Plusieurs feu de cheminée sur le mois de janvier
- Feu de restaurant à La Cure le 28 janvier
- Feu de cave avec plusieurs cages d'escalier enfumées à Nyon le 28 janvier
- Feu de cabanon dans une partie sensible de la ville de Nyon le 6 avril
- Feu de combles toiture à Gingins le 6 avril
- Feu de comble toiture à Le Vaud le 25 mai
- Feu de combles à Gingins le 15 juin
- Feu de forêt à St-Cergue le 27 juin
- Feu de forêt au Lieu le 5 juillet
- Feu de Villa à Trelex le 8 juillet
- Feu de foin à Pampigny le 23 août
- Feu de grotte à Nyon le 12 octobre
- Feu de vhc alternatif avec propagation garage à Borex le 10 novembre
- Explosion dans un bâtiment à Gland le 3 décembre

Faits marquants :

Au bilan, pour le Centre régional c'est donc une grosse année. Ne pas oublier qu'en 2019 et 2024 de gros épisodes orageux nous avait touché. En 2024 nous avons eu 100 inondations en 24 heures. La moyenne dans l'histoire du site de Nyon est à 417 interventions.

Plus d'incendies et d'alarmes automatiques, mais moins d'inondations et de pollutions. Le nombre d'heure d'intervention est en légère diminution (de -200) avec 4400 heures.



St-Cergue

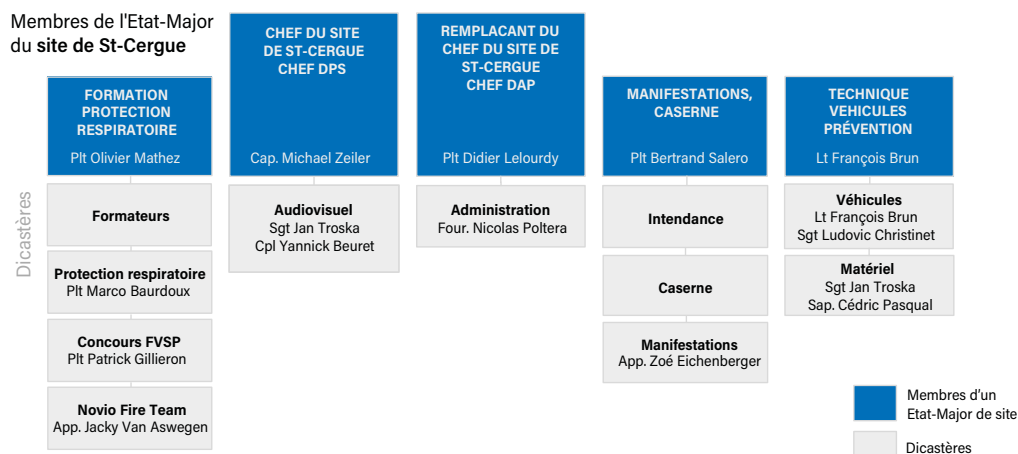
9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2026)

Membres de l'Etat-Major du site de St-Cergue



9.2.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2025 :	45
Effectif au 1 ^{er} janvier 2026 :	41

Nous avons eu 4 démissions durant l'année.

Saint-Cergue 2026

41



sapeurs-pompiers

5 femmes 36 hommes

nombre d'interventions

50

Officiers 9

Sous-officiers 12

Sapeurs 15

Recrues 5






9.2.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 9 exercices répartis en une dizaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Formation aux feux de forêt, les entraînements liés aux nouveaux matériels acquis — en particulier l'intégration de notre nouveau tonne-pompe, le Zorba 222 équipé de sa lance Cobra.
- Formation spécifique à nos Chefs d'interventions et chef d'engins
- Une matinée consacrée aux risques agricoles (manipulation d'animaux, dangers spécifiques d'une exploitation).
- Le tronçonnage, l'engagement des échelles, et les moyens hydraulique. Une formation régionale sur les bases des feux de forêt.
- Formation des chauffeurs à la conduite sur neige ainsi que sur nos sentiers forestiers, Nous constatons que depuis quelques années certaines de nos interventions demande à nos chauffeurs de quitter nos routes, pour s'engager sur des sentiers battus que ce soit pour des incendies où pour des assistances sanitaires afin d'extraire une victime là où l'ambulance ne peut pas se rendre.

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, de manière générale, ainsi que la connaissance du matériel.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2026 :

- **19** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **14** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'819** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;

9.2.5 Manifestations

Manifestations communales :

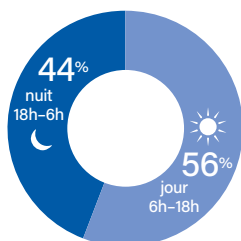
- Le brûlé du bonhomme d'hiver à Arzier
- Le brûlé de sapin à Arzier
- La Désalpe de St-Cergue
- Les 1^{er} août sur nos deux communes

Prévention :

- Évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation des écoles de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation de l'UAPE de St-Cergue et Arzier.

9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2025, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 50 reprises, réparties comme suit :

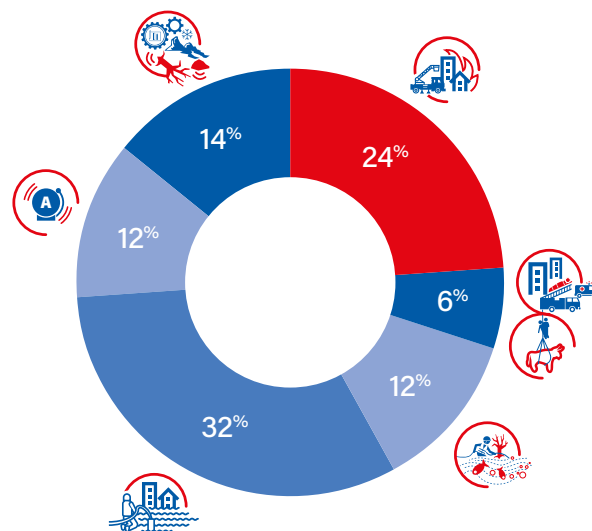


Les 50 interventions ont nécessité un total de 316 h de travail

Feux	12
Sauvetages	3
Accidents	0
Pollutions	6
Chimique	0
Inondations	1
Alarmes automatiques	6
Techniques & diverses	7

Répartition géographique :

St-Cergue	33
Arzier - Le Muids	12
La Cure	5



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2025

- Feu de restaurant à La Cure le 28 janvier
- Événements multiples

Faits marquants :

Nous avons constaté une augmentation des interventions par rapport aux années précédentes, mais celles-ci restent très variées. L'été reste la période où nous sommes le plus sollicités. Notre région est considérée à risque en ce qui concerne les feux de végétation et de forêt par l'ECA. Enfin, la nature même de nos interventions évolue. La part des interventions de nuit a nettement augmenté, passant de 32 % l'an dernier à 44 % aujourd'hui, contre 56 % en journée. Une nouvelle motopompe a été mise à disposition par l'ECA.

9.2.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, qui s'est déroulé à Mézière début mai, le site de St-Cergue a été représenté avec une équipe « Tonne-pompe » qui a terminé à la 5e place.



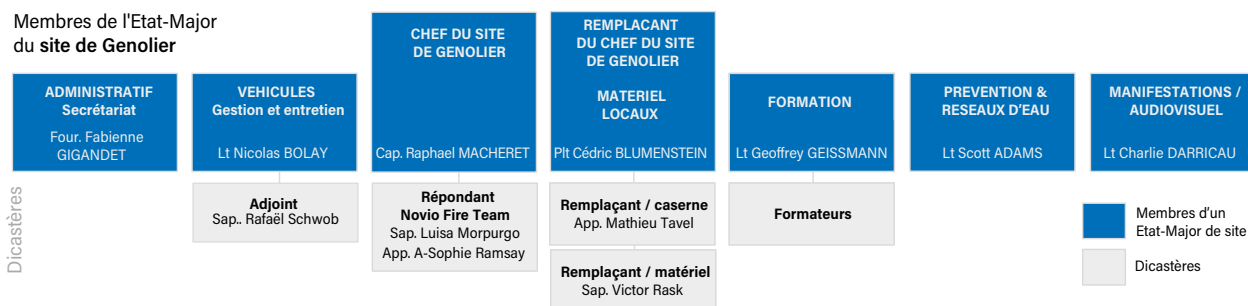
Genolier

9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2026)



9.3.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2025 :	34
Effectif au 1 ^{er} janvier 2026 :	35

Nous avons relevé 2 départs durant l'année 2025 pour des raisons diverses.
 Nous avons accueilli au 1^{er} janvier 2026, 3 nouvelles recrues ainsi qu'un sapeur titulaire d'un brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel

Genolier 2025

35

sapeurs-pompiers
7 femmes 28 hommes

Nombre d'interventions
27

Officiers 8

Sous-officiers 7

Sapeurs 17

Recrues 3

9.3.4 Exercices

Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du site se sont formés sur:

- Présentation du nouveau Zorba 129
- Refresh sur l'approche et la mise hors service d'ascenseurs
- Utilisation du Halligan tool sur une porte d'entraînement au forçement
- Installations ferroviaires et ses dangers
- Connaissance du réseau et prises SANE
- Théorie et les risques lors d'un engagement en forêt
- Présentation du TP500 MOEX ainsi que du matériel dévolu à la lutte des feux de végétation
- Exercice d'intervention « feu de villa » en conditions 1 :1
- Entraîner le rôle de CI Genolier avec collaboration d'un CI DIR Nyon, engagement des APR et TP ainsi que sécurisation et sauvetage.
- Communication radio et refresh sur l'introduction de la technologie DMR
- Stratégie et emplacement des véhicules lors d'une intervention
- Exercice de Cohésion de groupe

Formation des cadres et chauffeurs :

- Les cours cadres de l'année 2025 ont été axés sur le débriefing des interventions et le partage des expériences. Ces formations ont permis de renforcer la réflexion critique et l'analyse post-intervention offrant ainsi aux cadres et chefs d'intervention l'opportunité d'améliorer leurs compétences et leur capacité à prendre des décisions éclairées en situation d'urgence.
- Tous les chauffeurs légers et lourds ont effectué un exercice spécifique intégrant des manœuvres avec remorques, gymkhana et travail collaboratif avec l'aide-chauffeur.
- Quelques chauffeurs ont également participé à l'exercice « neige » à St Cergue réparti sur 2 samedis consécutifs

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2026 :

- **10** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **17** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'386** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA).

9.3.5 Manifestations

Nous avons été sollicités par la commune de Genolier afin de :

- sécuriser le brûle-sapins le 11 janvier
- sécuriser le cortège des enfants lors du Carnaval le 8 mars
- sécuriser le trafic lors de la fête de la Nature au Bois de Chênes le 24 mai
- Sécuriser le trafic lors de la manifestation La nuit est belle au Bois de Chênes le 11 avril
- Sécuriser les abords de la fête Nationale le 1er août
- sécuriser le trafic lors de la Septemberfest au Bois de Chênes le 27 septembre
- sécuriser le centre du village durant la mise en place des exposants de la Brocante du 5 octobre

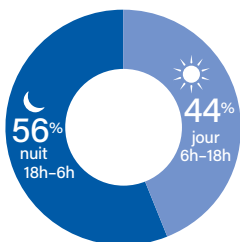
Nous avons été sollicités par la commune de Givrins afin de :

- Sécuriser les abords de la fête Nationale le 1er août
- Sécuriser les abords de la fête Nationale le 31 juillet

Manifestations privées :

- Nous avons été sollicités par le comité Vélôpôdôle.ch pour sécuriser le bas de la course à Trélex le 15 mars.





Les 27 interventions ont nécessité un total de 275 h de travail

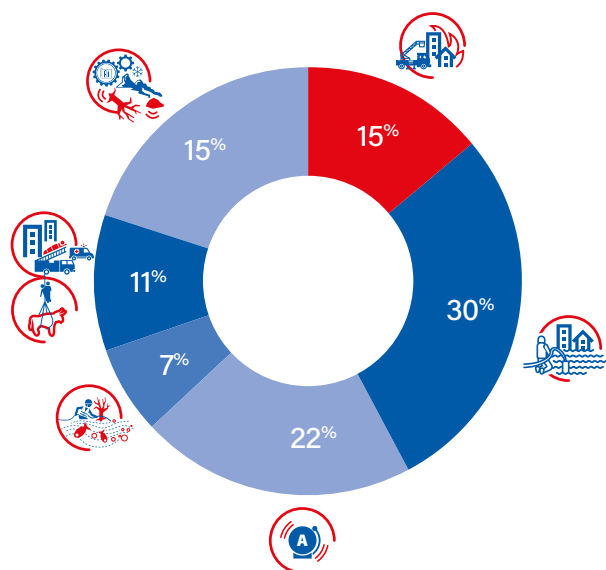
9.3.6 Interventions et faits marquants

En 2025, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 27 reprises, réparties comme suit :

Feux	4
Sauvetages	3
Inondations	8
Alarmes automatiques	6
Pollutions	2
Interventions diverses techniques	4

Répartition géographique :

Genolier	15
Givrins	5
Trélex	5
Autre	2



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2025

- 10 janvier - Feu de cheminée à Genolier Sus Châtel
- 08 mai - Feu d'appartement avec sauvetage de 2 personnes à Genolier
- 01 juin - Rupture de la verrière de la salle de gym à Trélex
- 23 octobre - quelques interventions multiples (PCA) suite à des événements naturels
- 02 novembre - Inondation du passage sous-voie à la gare NStCM de Genolier et quasiment simultanément, Inondation du sous-sol du dépôt NStCM à Trélex
- 07 décembre - Inondation de villa à Genolier mais qui s'est terminée avec une prise en charge médicale du propriétaire âgé.

Faits marquants :

- Depuis plusieurs années, l'ECA, ainsi que certains autres cantons, ont instauré le label « Employeur partenaire » afin de reconnaître les entreprises qui emploient un ou plusieurs collaborateurs également actifs comme sapeurs-pompiers volontaires dans un DPS et qui acceptent de les libérer de leurs obligations professionnelles pour intervenir en cas d'urgence.
- Dans nos 3 communes, quatre employeurs ont été distingués par cette reconnaissance. Il s'agit de NStCM / TPN, la Commune de Genolier, l'Exploitation Agricole Baumgartner-Bolay Sàrl et finalement le Groupement forestier La Colline.
- Une récolte de fonds dédiée au Téléthon Suisse s'est tenue à Trélex en étroite collaboration avec La Boucherie de la Tour le 6 décembre dernier.
- Il est à relever que 4 jeunes JSP La Dôle habitant notre secteur sont venus renforcer l'équipe durant la matinée.

9.3.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, qui s'est déroulé à Mézière début mai, le site de Genolier a été représenté avec une équipe « Combiné » qui a terminé à la 1ère place, mention tres-bien et félicitations du jury. Le prix de la meilleure donnée d'ordre récompense son chef d'équipe l'app. Nicolas Macheret.

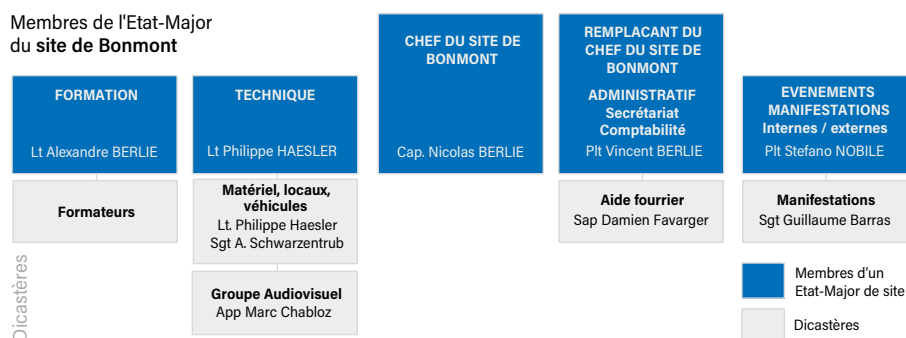
Bonmont

9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserey, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2026)



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2025 :	30
Effectif au 1 ^{er} janvier 2026 :	34

Nous n'avons eu aucune démission durant l'année

Bonmont 2025

34



sapeurs-pompiers

3 femmes 31 hommes

Nombre d'interventions

28

Officiers	10
Sous-officiers	4
Sapeurs	16
Recrues	4






9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de deux exercices. Les thèmes traités ont été :

- Utilisation de la moto-pompe pour faire une transformation de pression
- Utilisation des barrages Watergate et Noaq
- Formation sur le véhicule Z561 ainsi que l'utilisation du mouillant Feux de forêt
- Z113 utilisation du canon et installation de la barquette Course d'orientation avec véhicules dans les chemins forestiers
- Sauvetage échelle + utilisation des différents nœuds et sauvetage ascenseur
- Manœuvre avec remorque
- Communications radios Utilisation du nouveau véhicule Z561
- Transports d'eau

Formation des cadres :

Les officiers et les sous-officiers ont suivis une théorie sur les mouillants.

EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2026 :

- 552 heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 55 heures de conduite.

9.4.5 Manifestations

Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont se mettent en général à disposition des collectivités publiques pour des services de gardes ou de parcage. Durant l'année 2025, le service manifestation s'est occupé des gardes feux pour la fête nationale du 1er août et d'un service parcage de véhicules pour la course de VTT de la Barillette, ainsi que l'organisation du Téléthon au mois de décembre. Autre fait marquant nous avons accueilli la conférence «Gestion et prévention des feux de forêt», organisée par le Département Fédéral des Affaires Étrangères et l'Office Fédéral de l'Environnement, à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur la réduction des risques liés aux catastrophes, avec environ 70 participants du monde entier.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 28 reprises, réparties comme suit :

Incendies	5
Sauvetages	2
Inondations	12
Alarmes automatiques	1
Assistances ascenseur	2
Divers & techniques	5
Hydrocarbures	1

Les 28 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 210 heures.

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2025

- Sauvetage par hélicoptère d'une cavalière
- Feu de toiture à Gingins
- Tempête Benjamin arbres et toiture arrachées

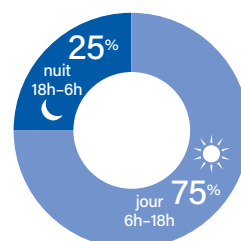
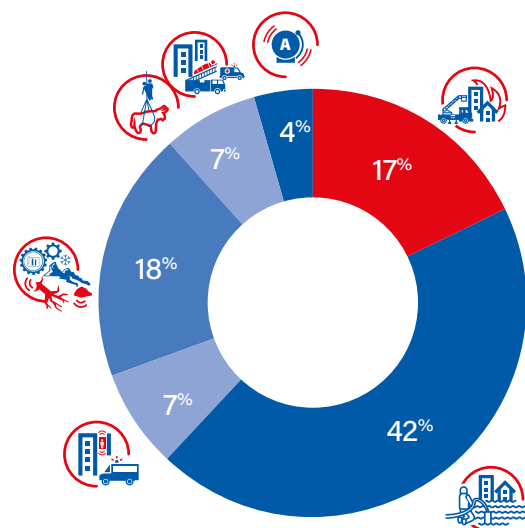
Faits marquants :

Augmentation du nombre d'interventions, avec 5 cas de plus par rapport à l'année précédente.

9.4.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Yverdon Mézières fin avril début mai, l'équipe mixte du site de Bonmont et de Nyon engagée a obtenu les résultats suivants :

- 2e place dans la catégorie Motopompe traditionnelle visée type B.





Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
APR	Appareil de Protection Respiratoire
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CI	Chef d'Intervention
CI-DIR	Chef d'Intervention de Direction
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre de secours et d'urgence de Nyon (ambulances du GHOL)
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EF1	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1 ^{ère} année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicopté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

Légendes des pictogrammes



Incendie



Assistance
sanitaire



Désincarcération



Sauvetage
animaux



Pollution



Ascenseur



Chimique



Techniques
et divers



Inondation



Alarme
automatique

IMPRESSUM

Date : Avril 2026
Editeur : SDIS Nyon-Dôle
Photographies : Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
Impression : BSR Imprimeurs à Gland
Graphisme : Fabrice Nassisi



SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET DE SECOURS



UNIS ET
ENGAGÉS
DANS
LA MÊME
PASSION

SDIS
Nyon-Dôle 

www.sdis-nyon-dole.ch